

## Avis technique

### Recyclabilité d'une barquette en forme de goutte pour graines

#### PRESENTATION

- \* Demandeur : **CASCADES CHATENOIS**
- \* Dénomination : **LAMIFORME**
- \* Description : **Barquette papier-carton plastifiée**
- \* Volume (mL) : **50**
- \* Type de produit emballé : **Graines, fruits secs**



#### ELEMENTS CONSTITUANTS

- \* Corps de l'emballage : **Papier-carton, PE basse densité**
- \* Type d'encre : **-**
- \* Type de colle : **latex styrène-butadiène chargé (talc)**

#### COMPOSITION ET DONNEES COMPLEMENTAIRES DU CORPS DE L'EMBALLAGE

* Papier - Carton :	<b>88,2 %</b>
* Plastiques :	<b>5,9 %</b>
* Aluminium :	<b>0 %</b>
* Colles :	<b>5,9 %</b>
* Autres :	<b>0 %</b>

- \* Élément majoritairement fibreux : **oui**
- \* Papier traité résistant état humide : **non**
- \* Papier traité anti-graisse : **non**

#### PRE-REQUIS

Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être vidé de tout débris alimentaire pour pouvoir être recyclé.

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	∅	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Désintégration aisée		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention



Pas d'impact



En cours d'étude

>Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

La barquette est constituée de plus de 50% (en poids) de fibres cellulosiques : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton. En raison de la désintégration facile lors de la remise en suspension et l'élimination réalisable de la fraction plastique par classage à fentes, le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de ce sachet au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMÉLIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, certains éléments pourraient être améliorés et d'autres, précisés, notamment la fraction plastique : en dépit de son élimination possible par classage à fentes, le CEREC préconise, dans le respect de fonctionnalités équivalentes pour l'emballage, de minimiser le taux de plastique tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité. En effet, le plastique est à l'origine d'une baisse du rendement de recyclage et d'une augmentation des rejets pour l'industrie papetière.

De plus, même si l'avis ne porte pas sur l'emballage final, il convient de considérer l'éventuel encrage de l'emballage, et en particulier :

- o La nature de l'encre utilisée: le CEREC recommande l'utilisation d'une encre à base d'eau ou d'huile végétale afin d'éviter l'éventuelle présence de résidus d'huile minérale et de limiter les turbidités dans l'eau utilisée ;
- o Sa couleur : le CEREC recommande d'éviter toute encre de couleur sombre ou vive afin, d'une part, de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et d'autre part, de ne pas saturer les eaux du process, et les encres à fort dégraissage.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout d'un pictogramme recommandant de placer la barquette dans le bac destiné aux emballages recyclables.

## VALIDATION



ECO  
EMBALLAGES

Maryon PAILLEUX



Philippe HEINRICH